



ASSEMBLEE GENERALE 2014 DU JEUDI 5 FEVRIER 2015

Pièce jointes : rapports de gestion du commissaire aux comptes

Pierre CARIOU, président, ouvre la séance à 9h00 en souhaitant la bienvenue à tous les participants.

Il remercie M. VENOT, directeur de l'ENDTourcoing, d'avoir permis la tenue de cette assemblée générale au sein de l'école.

Il excuse les absences de M. LOPES, chef du bureau A2, M. PUCCETTI, chef du BIC, Mme MORINEAU, présidente de la Mutuelle des Douanes, retenus par des obligations professionnelles ainsi que celles de certains conseillers techniques : Mme CLASS (badminton), MM AUBERT (ski), FORGET (tennis de table), ROOS (rugby), GARCIA (tir), ORY (cyclosport), VALET (tennis).

Il salue l'ensemble des présidents des associations régionales ainsi que les nouveaux conseillers techniques : Gérard LABEYRIE (pelote basque) et Blaise ALLEAUME (golf).

Il rappelle la nouvelle composition du bureau : Florence ROGER (vice-présidente), Jean-Roald L'HERMITTE (secrétaire général), Cyrille COHEN (secrétaire général-adjoint), Franck LACROIX (trésorier général), Raphaël SPILLMANN (commissaire aux comptes).

Il remercie tous les partenaires de l'ASND pour l'aide financière apportée : la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), la Mutuelle des Douanes. Il précise que la convention triennale avec le MJS fut renouvelée à l'occasion d'un rendez-vous courant 2014. Les conclusions de cette réunion furent transmises à la direction générale. Celles-ci reprenaient notamment la volonté des acteurs de la MJS de participer aux commissions consultatives chargées d'élire les sportifs de haut niveau recrutés par la DGDDI.

Il rappelle que cette assemblée générale est élective conformément aux statuts de l'ASND. Il interroge M. L'HERMITTE, Secrétaire Général, sur les modalités du scrutin. Ce dernier lui répond que la commission des mandats s'est réunie et qu'elle n'a remarqué aucune anomalie. Mmes DAUMAS et BROVIA et MM. DECONINCK, CARU, COHEN, ont été désignés comme scrutateurs.

M. CARIOU demande aux scrutateurs d'annoncer les résultats du vote. Ces derniers répondent que 16 associations ont participé au vote. Le nombre de voix les représentant est de 35.

Après dépouillement les scrutateurs sont en mesure d'annoncer officiellement les résultats :

Sont élus:

- DUPRIEZ Catherine (ASD Lille)	35 voix
- FAGES-COUSIN Dominique (ASCDA Roissy)	35 voix
- GERMAIN Jean-Paul (ASD Haut-Rhin)	35 voix
- HUIN Benoît (ASD Lille)	35 voix
- PRATO Renaldo (ASD Rouen)	35 voix
- ROGER Florence (ASD Pays de Gex)	35 voix
- SABLIER René (ASDAD Lyon)	35 voix
- THIRIOT Carole (USD Moselle)	35 voix

Le président remercie les scrutateurs et félicite l'ensemble des élus représentant les associations sportives régionales affiliées à l'ASND.

M. CARIOU évoque ensuite les courriers de MM. Didier DUMELIE (ASD Dunkerque) et Eric JOHNSTON (ASD Basse-Normandie) envoyés aux membres du comité directeur. Ces derniers relevaient que la somme des 10000 € votée lors de la précédente assemblée générale, n'avait pas fait l'objet d'une redistribution aux associations sportives régionales. Le président rappelle le rôle majeur joué par le réseau des associations régionales. Il indique ensuite que deux mécanismes de répartition

furent étudiés. Le premier consistait à allouer une enveloppe budgétaire pour des projets de manifestations sportives courant 2014. Une note à destination des présidents d'AS fut envoyée en juillet 2014 à la suite du premier comité directeur.

Après plusieurs relances, aucun projet n'est revenu au secrétariat de l'ASND. Le président donne donc mandat au comité directeur pour discuter des modalités de versement de cette somme encore disponible. Suite à un échange entre les représentants des AS et les conseillers techniques, le trésorier général, M. COHEN propose une clé de répartition en part fixe (125€/AS) et part variable (2€/adhérent).

Après avis favorable des membres présents, le président retient cette proposition. Il ajoute que cette aide au caractère exceptionnel sera reversée aux AS adhérentes en 2014 qui répondront à l'appel à cotisation de 2015.

Le président donne, ensuite, l'ordre du jour :

- rapport financier et rapport du Commissaire aux Comptes ;
- rapport moral et d'activité ;
- questions diverses.

M. COHEN, trésorier général, est invité à présenter le rapport financier

A°) Rapport de Gestion

ACTIF		PASSIF	
1. Immobilisations	0,00	1. Capitaux Propres	152 021,59
2. Stocks	4 159,00	dont report à nouveau	140 453,20
		dont résultat de l'exercice	11 568,39
3. Crédit à l'exploitation	0,00	2. Dettes	10 000,00
dont cotisations à percevoir		dont participations diverses à verser aux clubs divers	
dont produits boutique à percevoir			
dont remboursement à percevoir			
4. Fonds Commun de Placement	140 954,78		
5. Disponibilités	16 907,81		
TOTAL ACTIF (1+2+3+4+5)	162 021,59	TOTAL PASSIF (1+2)	162 021,59

Au terme de l'année 2014, la situation financière de l'ASND est équilibrée et solide. Le niveau de trésorerie est en adéquation avec le programme sportif proposé par le comité directeur pour l'année 2015.

A la fin de l'année 2014, l'association enregistre un excédent d'un montant de + 11 568,39 EUR. En cinq années, le niveau des capitaux propres a été reconsolidé à hauteur d'un peu plus de 100 K EUR, permettant à l'ASND de poursuivre une politique basée d'une part, sur le développement de nouvelles disciplines sportives et, d'autre part, d'assurer un soutien stable voir renforcé sur le plan financier pour les différentes disciplines et le soutien apporté aux associations sportives régionales.

Le volume maîtrisé des dépenses, la dimension « coût » systématiquement prise en compte par les conseillers techniques des diverses disciplines de l'ASND dans les projets sportifs proposés, le comportement financier exemplaire des adhérents en vue de réaliser des économies et, en contrepartie, un niveau de ressources adapté et sécurisé, notamment grâce aux soutiens de la DGDDI, du ministère de la jeunesse et des sports et de MDD Atlas, permettent à l'association de disposer d'une assise financière solide.

Ces paramètres financiers consolidés permettent de mettre en œuvre une politique sportive à la fois ambitieuse et raisonnée, et ce, à la grande satisfaction de l'ensemble des adhérents. Ceci conduit le comité directeur à proposer à l'assemblée générale, un programme sportif 2015 assurant à l'ensemble des disciplines, un bon niveau d'activité, mêlant, soutien aux disciplines installées au cours de ces dernières années (golf, handisport), aux disciplines historiques de l'ASND (rugby, football, aviron, cyclisme...) et local (appui aux associations sportives dans leurs projets), sans oublier les rendez-vous traditionnels (cross national, tournoi de tennis et de tir, trophée des seniors, biathlon...) et le développement de nouvelles disciplines appelées, c'est un objectif fort, à s'installer durablement (badminton, triathlon, tennis de table, échecs,...).

Les faits marquants au plan financier en 2014 sont :

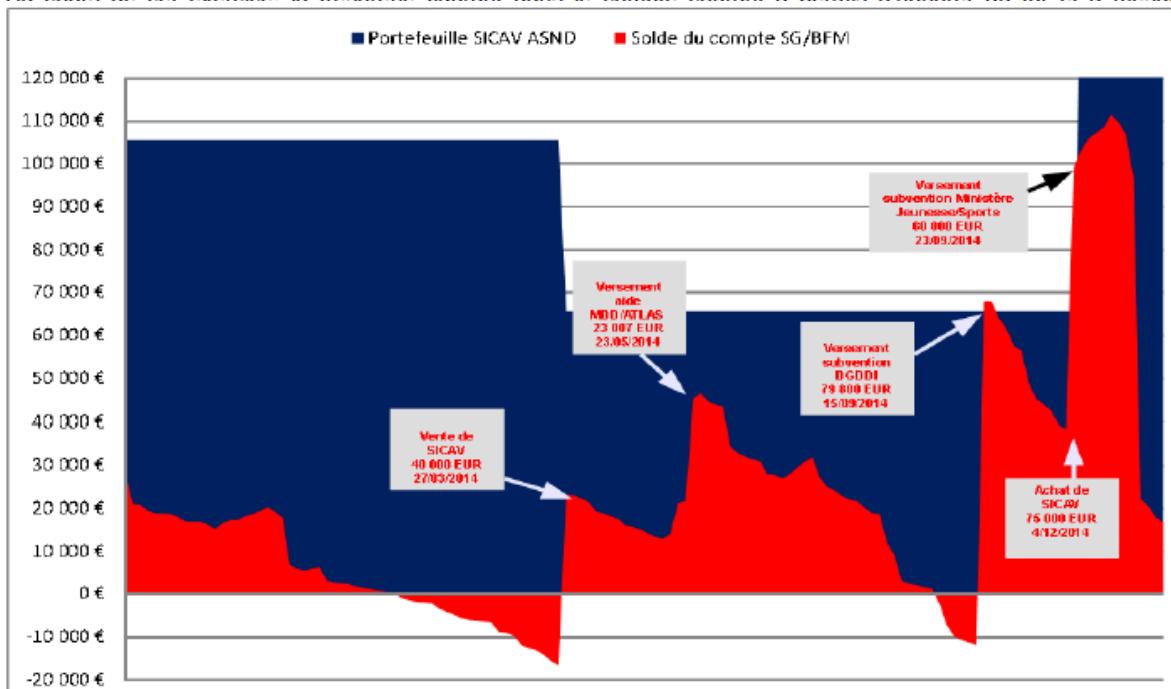
1. un résultat excédentaire de + 11 568 EUR ;
2. une consolidation des capitaux propres ;
3. une croissance de la trésorerie [SICAV + Compte-Courant (+ 18,1 % soit + 24 K EUR)] ;
4. un niveau de liquidités qui se situe à un seuil correct permettant de faire face aux échéances du 1^{er} semestre 2015 (158 K EUR) ;
5. une stabilité des ressources pérennes annuelles de l'ASND autour de 152 K EUR en 2014.

- Les placements de l'association

Au 31/12/14, l'ASND détient en portefeuille 13,8765 sicavs MONEVALOR (SICAV de trésorerie) pour une valeur totale de 140 954,78 EUR en valeur comptable d'achat (hors plus value potentielle).

Comme en 2013, l'association a procédé à une opération unique de cession de parts MONEVALOR au mois de mars (40 K EUR). Celle-ci a permis de dégager une plus value (217,58 EUR). Enfin, une opération de placement a été réalisée au cours du mois de décembre (75 K EUR).

Au cours de cet exercice, la trésorerie finitant dans le compte courant a permis d'honorer au fur et à mesure



Courbe de la trésorerie ASND 2014 - Justification des principaux mouvements

Le graphique ci-dessus permet de constater que tout au long de l'exercice, il n'y a eu aucun point de rupture de la trésorerie. Il permet en outre de démontrer la nécessité de maintenir en fin d'exercice, une réserve de trésorerie suffisante, permettant de passer le cap du premier semestre. En effet, on peut observer sur cette illustration, qu'une partie de la réserve de trésorerie sert à financer l'ensemble des activités et manifestations programmées principalement au cours du 1^{er} semestre, avant le versement des aides et subventions annuelles.

Le cycle de trésorerie repose ainsi sur une première phase de dépenses avec une contrepartie de recettes limitées tandis que la seconde phase est également déséquilibrée, mais dans le sens inverse.

2. Résultat de l'exercice de l'Association Sportive Nationale des Douanes

a) Résultat de l'exercice

L'ASND affiche pour l'année 2014 un résultat excédentaire de + 11 568 EUR. Ce résultat est du principalement à :

- Un montant des dépenses prévues pour les manifestations sportives de 112 513 EUR (pour 108 000 EUR programmées dans le budget initial, soit 104% du programme) ;
- Une prévision de la participation versée dans le cadre du fonctionnement des clubs sous estimée, soit 28 613 EUR versés pour 21 000 EUR prévus ;
- En contrepartie, le niveau de cotisation des clubs affiliés est également décalée (compensation de la participation) soit 16 752 EUR pour 12 000 EUR prévus ;
- Les charges diverses comportent en 2014 une dépense nouvelle d'environ 20 000 EUR globalement compensée par une recette équivalente d'un montant de 19 800 EUR (augmentation de la subvention annuelle de la DGDDI). Il s'agit de la quote-part du traitement correspondant à la mise à disposition de l'association, d'un agent de la DGDDI, à hauteur de 30% de son activité. En dehors de cette nouvelle charge de gestion, le niveau des charges diverses a été très correctement estimé et se situe en dessous des prévisions 2014 ;
- Un montant de recettes très éloigné des estimations en raison de la nouvelle prise en compte en 2014, du versement à l'ASND du montant de la participation des agents aux manifestations ASND et du versement de la quote-part d'avance versée pour l'organisation de compétition, non utilisée ;
- Une réduction de la valorisation du stock d'articles de la boutique, dont le montant des ventes n'a jamais été aussi élevé soit 3 290 EUR.

b) Les recettes

- Les subventions

Organismes partenaires	Montants en EUR	Dates de versement
MDD – ATLAS	23 008	23/05/14
DGDDI	79 800	15/09/14
Ministère de la jeunesse et des sports	60 000	23/09/14
TOTAL	143 476	

Comme cela a été indiqué ci avant, la reconstitution d'une réserve de trésorerie qui était indispensable est un objectif qui a été atteint grâce à un bon recouvrement des recettes et à la maîtrise du niveau des dépenses.

Il convient de souligner que la maîtrise globale de la dépense a été possible grâce d'une part, à une stabilisation du coût global du programme sportif annuel (< à 120 K EUR/an) et aux efforts marqués de certaines disciplines, et d'autre part, à la grande majorité des adhérents qui ont poursuivi en 2014 leurs efforts de rigueur et de sérieux en matière de dépenses.

Cette rigueur collective donnera l'occasion à l'association d'augmenter le volant des dépenses liées aux manifestations sportives programmées de plus de 20 % en 2015 (130 K EUR contre 108 K EUR en 2014).

COMPTE de RESULTAT - ASND - EXERCICE 2014

DEPENSES	Budget 2014	Résultat 2014	RECETTES	Budget 2014	Résultat 2014
1. Manifestations sportives :	108 000 €	112 513 €	1. Subventions annuelles	142 500 €	162 808 €
Ski – Biathlon (2)	15 000 €	21 009 €	DGDDI	60 000 €	79 800 €
Rugby (1)	15 000 €	19 937 €	Jeunesse et Sports	60 000 €	60 000 €
Football (3)	11 000 €	22 416 €	MDD Atlas	22 500 €	23 008 €
Tennis (4)	3 500 €	4 295 €	Autres Subventions		
Tennis de table	3 500 €	0 €			
Tir	12 500 €	13 619 €			
Athlétisme, cross et raids (5)	19 000 €	9 215 €	3. Cotisations des clubs affiliés	12 000 €	16 752 €
Basket-Ball	0 €	0 €	4. Produits financiers	500 €	218 €
Volley-Ball	3 500 €	0 €	5. Produits divers dont :	1 500 €	20 611 €
Pelote Basque	1 000 €	1 000 €	Inscriptions compétitions	500 €	5 830 €
Judo	0 €	0 €	Ventes boutique	500 €	3 290 €
Aviron	1 000 €	0 €	Remboursement divers	500 €	11 491 €
Echecs	0 €	85 €			
Badminton	3 000 €	2 052 €			
Golf	3 000 €	800 €			
Cyclasport	3 500 €	2 876 €			
Handisport	4 500 €	4 000 €			
Triathlon	3 000 €	1 428 €			
Trophée des seniors (6)	6 000 €	9 781 €			
2. Participation au fonctionnement des clubs	21 000 €	28 613 €	6. Variations de stocks (positive)	0 €	0 €
3. Charges diverses dont :	27 500 €	45 004 €	7. Total des Produits (1+2+3+4+5+6)	156 500 €	200 389 €
Frais de gestion (7)	8 500 €	25 196 €			
Achat de produits boutique	4 750 €	5 755 €			
Frais bancaires	750 €	739 €			
Travaux d'impression et photos	500 €	400 €			
Assurances, cotisations	13 000 €	12 914 €			
4. Variations de stocks (négative)	0 €	2 691 €			
5. Total des charges (1+2+3+4)	156 500 €	188 821 €			
6. Résultat de l'exercice (positif)	0 €	11 568 €			
TOTAL GENERAL (5+6)	156 500 €	200 389 €	TOTAL GENERAL (7)	156 500 €	200 389 €

(1) Le niveau de dépense exact de la discipline RUGBY est de 14 404 EUR. Soit 10 941 EUR de dépenses globales dont il convient de retrancher 5 447 EUR de recettes (participation des agents et remboursement d'une partie de l'avance de trésorerie versée par l'ASND à l'organisation).

(2) Le niveau de dépense exact de la discipline BIATHLON est de 16 731 EUR. Soit 23 864 EUR de dépenses globales dont il convient de retrancher de 7 133 EUR de recettes (participation des agents et de remboursement d'une partie de l'avance de trésorerie versée).

(3) Le niveau de dépense exact de la discipline FOOTBALL est de 10 632 EUR. Soit 13 489 EUR de dépenses globales dont il convient de retrancher 2 837 EUR de recettes se répartissant en une participation des agents à hauteur de 1 680 EUR, en remboursements sur avance pour 521 EUR et 636 EUR. A noter également des remboursements de frais versés à des agents début 2014, en lien avec le tournoi de football sixte national de la Sauldre de 2013, soit 8 762 EUR.

(4) Le niveau de dépense exact de la discipline TENNIS est de 3 097 EUR. Soit 3 427 EUR de dépenses globales dont il convient de retrancher 330 EUR correspondant à la participation des agents.

(5) Le niveau de dépense exact de la discipline CROSS est de 11 658 EUR. Ils se répartissent en 7 628 EUR pour le cross national, 2 190 EUR pour le tour du Pays de Caux, 484 EUR pour le marathon de Bruxelles et 1 356 EUR pour le marathon ECSA.

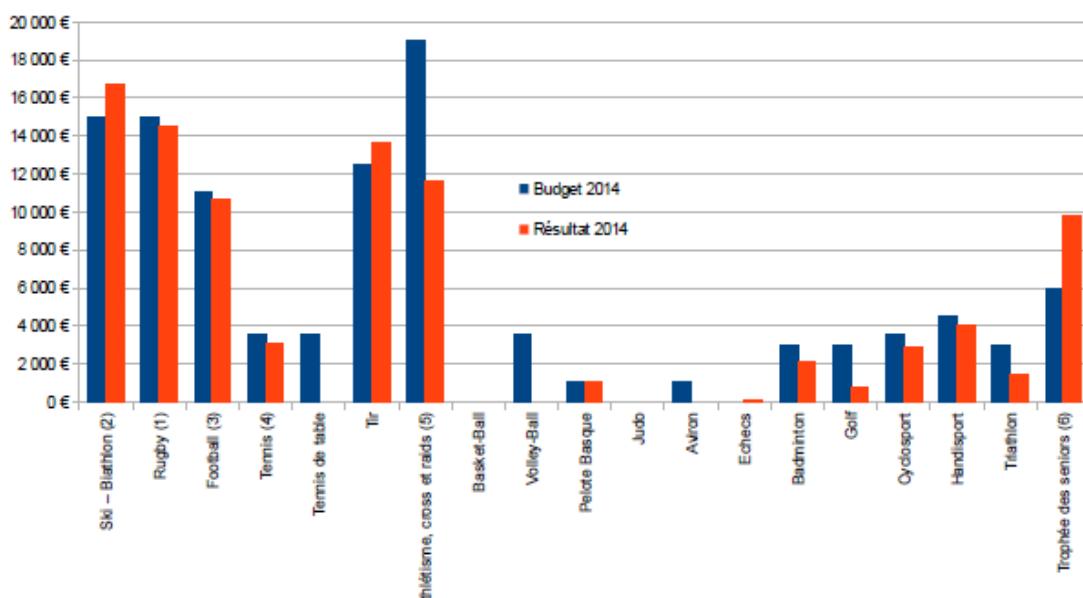
(6) Dont 7 568 EUR de frais d'hébergement et restauration.

(7) Dont une charge 2014 de 20 319 EUR correspondant à la quote part d'activité d'un agent de la DGDDI pour le compte de l'ASND. Sur cette somme, 10 000 EUR sont enregistrés en charge 2014 anticipée. En effet, seule 50% de la somme due au Trésor Public a été réclamée et payée en 2014.

Ce qu'il faut retenir :

- a. La programmation de l'assemblée générale en tout début d'année permet de disposer rapidement des documents indispensables (bilans, rapport financier et de gestion, PV de l'AG) à toute demande de versement de subvention ou d'aide auprès de nos partenaires. A maintenir ;
- b. La poursuite d'un partenariat solide et durable avec la MDD-Atlas ;
- c. Le soutien sans faille de la DGDDI et le versement correct de sa subvention réajustée soit 79 800 Euros/an ;
- d. Le versement de la subvention du ministère de la Jeunesse et des Sports (60 000 Euros).

c) Les dépenses



Le poste « manifestations sportives » (cf. diagramme ci-avant) est logiquement le plus important au niveau des dépenses (80 % du total des dépenses de l'association en intégrant la couverture assurance). Les chapitres les plus élevés concernent cette année le rugby, le football, la section « athlétisme, cross et raids », le ski (biathlon) et le tir.

Dans l'ensemble, le niveau des dépenses enregistrées pour chaque discipline est resté proche de l'enveloppe octroyée.

A noter que l'enveloppe consacrée aux autres sports est restée à un bon niveau en 2014. Elle reprend principalement les dépenses occasionnées par l'organisation du trophée des seniors mais aussi la participation au rassemblement de badminton, au triathlon, au cyclosport, au handisport, au tennis, à la pelote basque et au golf.

3. Le budget prévisionnel 2015 de l'Association Sportive Nationale des Douanes

Ci après, le budget prévisionnel consolidé par discipline, tel qu'il ressort du comité directeur du 11 décembre 2014 et des derniers ajustements opérés en début d'année 2015 avec les conseillers techniques (cf. calendrier sportif prévisionnel 2015).

BUDGET – ASND - EXERCICE 2015

DEPENSES	Budget 2015	RECETTES	Budget 2015
1. Manifestations sportives :			
<i>Ski - Biathlon (2)</i>	16 750 €	<i>DODDI</i>	79 800 €
<i>Rugby (1)</i>	5 000 €	<i>Jeunesse et Sports</i>	60 000 €
<i>Football (3)</i>	21 850 €	<i>MDD Atlas</i>	23 500 €
<i>Tennis (4)</i>	15 000 €	<i>Autres Subventions</i>	0 €
<i>Tennis de table</i>	3 500 €		
<i>Tir</i>	14 300 €		
<i>Athlétisme, cross et raids (5)</i>	22 550 €	3. Cotisations des clubs affiliés	13 000 €
<i>Basket-Ball</i>	0 €	4. Produits financiers	500 €
<i>Volley-Ball</i>	0 €	5. Produits divers dont :	16 000 €
<i>Polo Basque</i>	1 100 €	<i>Inscriptions compétitions</i>	5 500 €
<i>Judo</i>	0 €	<i>Ventes boutique</i>	2 500 €
<i>Aviron</i>	5 740 €	<i>Remboursement divers</i>	8 000 €
<i>Boîtes</i>	0 €		
<i>Badminton</i>	7 000 €		
<i>Golf</i>	3 200 €		
<i>Cyclosport (7)</i>	3 200 €		
<i>Handisport</i>	3 200 €		
<i>Triathlon</i>	3 760 €		
<i>Trophée des seniors (6)</i>	5 000 €		
2. Participation au fonctionnement des clubs	22 000 €	6. Variations de stocks (positive)	0 €
3. Charges diverses dont :	39 650 €	7. Total des Produits (1+2+3+4+5+6)	192 800 €
<i>Frais de gestion (7)</i>	23 000 €		
<i>Achat de produits boutique</i>	3 000 €		
<i>Frais bancaires</i>	750 €		
<i>Travaux d'impression et photos</i>	400 €		
<i>Assurances, cotisations</i>	12 500 €		
4. Variations de stocks (négative)	0 €		
5. Total des charges (1+2+3+4)	192 800 €		
6. Résultat de l'exercice (positif)	0 €		
TOTAL GENERAL (5+6)	192 800 €	TOTAL GENERAL (7)	192 800 €

Le président, après avoir remercié le trésorier général pour la qualité de son intervention, invite M. SPILLMANN, Commissaire aux Comptes, à rendre son rapport.

Ce dernier souligne la parfaite visibilité des comptes de l'ASND établis dans ce rapport financier. Il précise avoir beaucoup échangé avec M. CAUDRON, secrétaire national, pour obtenir des réponses aux questions relatives à la tenue des comptes.

M. SPILLMANN propose, lorsque des factures font l'objet d'une annulation, d'en indiquer la raison afin d'améliorer la lisibilité des écritures comptables. Il évoque la poursuite des efforts des sportifs sur la diminution de frais de transport due principalement au co-voiturage.

En conclusion, il affirme que tous les documents comptables lui ont été présentés. Ils sont conformes aux écritures. Il propose, donc, à l'assemblée générale d'approuver les comptes de l'association.

Le président soumet au vote de l'assemblée les rapports financier et du commissaire aux comptes. **Ils sont approuvés à l'unanimité.**

Il passe, ensuite, la parole à M. L'HERMITTE, Secrétaire Général, pour le rapport moral et d'activité.

B°) Rapport moral et d'activité

Le Secrétaire Général rappelle que l'ASND a été créée le 24 septembre 1991 et ses statuts ont été déposés auprès de la Préfecture de Paris le 23 octobre 1991.

Le comité directeur est composé de membres désignés par l'Administration, de conseillers techniques désignés par le Bureau et de membres élus représentant les associations sportives affiliées. Il félicite les nouveaux membres élus lors du scrutin d'avant assemblée générale.

L'association a construit, depuis sa création, un réseau dense autour des correspondants régionaux.

1°) Les objectifs de l'ASND

- favoriser la pratique des sports au sein de l'Administration des Douanes ;
- soutenir et encourager les sportifs douaniers de haut niveau ;
- apporter son concours aux associations sportives régionales et locales ;
- organiser des épreuves nationales et internationales et d'assurer les sélections à ces épreuves ;
- aider les clubs affiliés ;
- participer dans le cadre européen à l'E.C.S.A. (« European Customs Sports Association ») ;
- favoriser et coordonner les relations avec l'ATSCAF.

2°) Les travaux permanents de l'association nationale

- fédérer l'ensemble des associations sportives douanières ;
- dynamiser le réseau des correspondants régionaux de l'association mis en place, lors de sa création, au niveau de toutes les directions régionales ;
- percevoir les cotisations ;
- apporter une aide financière aux clubs affiliés ;
- soutenir les projets exceptionnels des associations ;
- la communication auprès de l'ensemble des agents particulièrement auprès des stagiaires des écoles :

 - plaquette de présentation auprès de tous les stagiaires des 2 écoles + affiches commémoratives du 20^{ème} anniversaire ;
 - parution dans l'Aladin NG des compte-rendus des grandes manifestations sportives
 - "Boutique ASND".
 - suivi du site « asnd.fr » par Philippe MOREAU, conseiller technique «nouvelles technologies» et les conseillers techniques des disciplines sportives dans la rubrique forum.

A ce jour 67 associations sont affiliées, 43 sont à jour de leur cotisation, elles représentent 2629 douaniers pour 40 disciplines sportives différentes: alpinisme, athlétisme, aïkido, aviron, badminton, bowling, basket, cross, cyclisme, danse, échecs, football, golf, gymnastique, handball, judo, kayak, karaté, marche, musculation, activités nautiques, pêche, pêche en mer, pelote basque,

pétanque, plongée, rugby, self-défense, ski-alpinisme, ski de fond, tennis, tennis de table, tir, tir à l'arc, triathlon, volley, VTT.

4 associations n'ont pas répondu. Un courrier de relance leur sera adressé prochainement. Elles représentent à peu près 100 adhérents ce qui pourrait porter le nombre d'adhérents ASND à presque 2730 sportifs (chiffre quasiment équivalent à celui de l'exercice 2013).

3°) Activités 2014

3-1 Relations sportives extérieures

L'Association Sportive Européenne des Douanes (« European Customs Sports Association » E.C.S.A.)

Née en 1992, sur l'initiative de quelques pays européens dont la France, cette association fédère, actuellement, 14 associations sportives nationales. Elle a pour objectif d'encourager la pratique de l'activité physique au sein des administrations douanières et de promouvoir des rencontres sportives internationales, vecteurs de relations professionnelles et humaines. Le président actuel est hollandais et le comité exécutif comprend des représentants des Pays Bas, de la Belgique, de la France (Vincent CARU), de la Hongrie et du Danemark.

La Mutuelle des Sportifs

Cette assurance couvre l'ensemble des manifestations sportives et tous les agents participants.

3-2 Relations Inter – administrations

- L'Association Touristique Sportive et Culturelle des Administrations Financières (ATSCAF)

Au travers de la Coupe inter-finances et de l'implication des clubs douaniers dans les manifestations sportives qu'elle propose.

- L'administration des douanes suisses

Compétition traditionnelle du concours de tir franco-suisse

- Open des forces de sécurité

L'équipe nationale de golf a concouru avec les forces de police, gendarmerie, pénitentiaires et pompiers

- Administrations douanières et de police espagnoles, andorranes

Présences de ces délégations lors du 20^{eme} concours de tir à Perpignan

- Administrations luxembourgeoises, belges et allemandes lors du concours de tir annuel organisé par l'USD Moselle

3-3 Présence des athlètes de Haut Niveau aux manifestations de l'ASND

Leur présence, est particulièrement appréciée par l'ensemble des dirigeants et des agents participants aux manifestations sportives de l'ASND.

3-4 Résultats 2014

Avant d'examiner les résultats sportifs, M. L'HERMITTE, pense qu'il serait souhaitable de communiquer à l'ensemble du réseau douanier les actions et les valeurs que véhicule l'ASND. Pour ce faire il propose qu'une « commission communication » soit constituée. Après consultation, Mme Carole THIRIOT, MM. MOREAU, DUPONT, ROCHE, GIGLEUX, CARU sont retenus pour l'intégrer.

Les membres de l'AG approuvent cette initiative.

M. L'HERMITTE propose à chaque conseiller technique de développer les résultats par discipline.

AVIRON : M. Cédric ORGERET

M. ORGERET relate les deux sorties effectuées cette année par la section. L'une en aviron de mer sur le bassin d'Arcachon, l'autre en rivière sur l'Oise. Deux environnements totalement distincts qui sollicitent une adaptation de la pratique pour les rameurs (une dizaine d'agents y ont participé). Il relate également l'opération de transfert des bateaux et du matériel d'aviron détenus à Lille vers le club des régates messines. Ce matériel assuré par le club de Metz sera mis à disposition des agents qui participeront aux épreuves proposées par l'USDMoselle ou l'ASND.

BADMINTON : Mme Julie CLASS (absente, activité rapportée par M. CAUDRON)

M. CAUDRON indique qu'en raison de la nouvelle affectation de Mme CLASS en 2014, celle-ci n'a pas pu organiser de manifestation cette année.

BIATHLON : M. Alexandre AUBERT (absent, activité rapportée par M. CARU)

Le 6^{ème} biathlon national ASND et le 2^{ème} challenge Emmanuelle Claret se sont déroulés au sein de la station de ski des Contamines Montjoie les 22 et 23 janvier 2015.

Ce rassemblement s'est déroulé sur 2 journées :

- initiation et perfectionnement au ski de fond par groupes de niveaux pour 125 skieurs encadrés par des douaniers moniteurs de ski puis compétition de ski de fond ludique sur une boucle éclairée. 3 fois 600 mètres pour les dames et 5 fois 600 mètres pour les hommes étaient au programme de cette première édition en nocturne avec départ en « mass start ». Classement dames : 1ère : Christine Claude, 2ème : Karine Zorzut et 3ème : Clémence Krebs Classement hommes : 1er : Patrick Fine, 2ème : Philippe Fumey et 3ème : Pascal Joly - le lendemain, l'épreuve du biathlon comportant 4 tirs couchés à la carabine 22 Long Rifle à une distance de 50 mètres de 10 km pour les hommes et de 7,5 km dames était encadrée par 15 jeunes du comité régional de ski du Mont Blanc, accompagnés de 2 entraîneurs. Philippe Fumey est reparti comme l'année dernière avec le challenge Emmanuelle Claret chez les hommes, tout comme Christine Claude, chez les dames.

CROSS : M. Vincent CARU

M. CARU rend compte des excellents résultats obtenus par l'équipe Elite ASND au tour du Pays de Caux et au marathon de l'ECFA . Ils terminent vainqueurs sur ces deux épreuves. Arnaud NOWE (DRGC Rouen), Jérôme CHRISTIANY (Roissy Fret), Noé FLORANGE (Roissy voyageurs) et Sylvain VOUILAMOZ (Chamonix BSI) ont participé à ces épreuves. Le 22^{ème} cross national a réuni plus de 150 agents hommes et femmes sur le domaine de Vacanciel-La Sauldre . Il a permis à deux jeunes agents de s'imposer respectivement chez les femmes et les hommes : Viviane MIRANDA MONTEIRO (DR Roissy fret) et Valentin LECOURT (DR Paris).

CYCLOSPORT : M. Dominique ORY (excusé, activité rapportée par M. CAUDRON)

Excellente année pour le cyclosport, l'équipe de l'ASND composée de MM.Jean-Baptiste Droz Vincent (BSI Lons le Saunier), Florent Peccatte (BSI Caen), Adrien Tomowiak (Roissy CCF), Thierry Rasquin (DOD Bayonne), Nicolas Schurtz (BSI Paris Transmanche) et Mathieu Quintane (Roissy BSE S) . Ce dernier s'est particulièrement illustré par ses performances au Trophée de l'Oisans. Les résultats obtenus sur la plus grande épreuve cyclosportive inscrite aux calendriers national et européen sont de très haut niveau rappelle le conseiller technique.

FOOTBALL : M. Philippe DUPONT

Les équipes masculines et féminines de football de l'ASND sont devenues, après un parcours sans faute, vice-championnes d'Europe des douanes à Ronneby (Suède). Il ajoute que la délégation française s'est vue décerner la challenge du Fair Play.

Il souhaite organiser en 2016 le prochain championnat européen de football. Il se déroulerait à Reims où les infrastructures permettent un accueil des délégations étrangères dans les meilleures conditions.

MM. CARIOU et L'HERMITTE indiquent qu'ils soutiendront ce projet.

GOLF : M. Blaise ALLEAUME

Les cinq joueurs sélectionnés ayant participé à l'Open des Forces de sécurité ont joué à leur niveau en rendant une carte conforme à leur handicap.

HANDISPORT : M. Fabien BLANCHET

Le conseiller technique rappelle les faits suivants :

- *la journée « un mercredi pour skier ensemble » qui regroupait des élèves d'un lycée des métiers de la montagne associés à des handicapés civils et douaniers ainsi que des sportifs de haut niveau de l'équipe de France douane autour d'épreuves de ski par équipes ;*
- *l'initiative de M. Laurent MARTIN qui a parcouru une traversée de la France en vélo tandem au profit d'une association de chiens guide d'aveugles ;*
- *l'expédition au cours de laquelle onze douaniers et une infirmière se sont retrouvés les uns à pied, les autres en VTT ou en FTT (fauteuil tout terrain) dans les Carpates polonaises pour plusieurs jours d'ascension dans un esprit d'unité et de partage.*

PELOTE BASQUE : M. Gérard LABEYRIE

Cette discipline figure parmi les plus anciennes de notre association . Elle se déroule chaque année début août sur les infrastructures de l'USCDBayonne. Elle permet aux pelotaris douaniers de se retrouver dans un esprit convivial et compétitif.

Le vainqueur du tournoi est le triple champion du monde de la spécialité Christian LATXAGUE.

M. LABEYRIE propose d'établir pour 2015 une note d'organisation à diffusion nationale qui élargirait le champ des compétiteurs.

RUGBY : M. Jean-Pierre ROOS (excusé, activité rapportée par M. CARIOU)

En présence de personnalités locales dont le maire de Gruissan, Didier CODORNIOU, des cadres de l'USDP, le tournoi de rugby à toucher a connu un véritable succès. Cette formule a l'avantage d'éviter les blessures tout en gardant l'essence du jeu.

120 joueurs et joueuses se sont retrouvés lors de cette compétition. Victoire finale de la DNRED et émergence de jeunes talents qui permettront de renouveler l'équipe Elite.

SENIORS : M. Christian MARRAST

Le 20^{ème} anniversaire de ce trophée au format traditionnel et réunissant vingt-cinq équipes de deux agents retraités a eu lieu au domaine de La Sauldre en présence de M. Claude FERNANDEZ, vice-président de la Mutuelle des Douanes.

TENNIS : M. Robert VALET (excusé, activité rapportée par M. LACROIX)

En raison de l'annulation du tournoi d'Eindhoven, le conseiller technique a organisé un tournoi de double élite réunissant douze joueurs au Tennis Club de La Jarne, près de La Rochelle. La particularité de l'épreuve résultait en un tirage au sort intégral pour la constitution des équipes de doubles.

TENNIS DE TABLE : M. Dimitry FORGET (excusé, activité rapportée par M. CAUDRON)

Pas de tournoi en 2014.

TIR : M. Gérard GARCIA (excusé, activité rapportée par M. GIGLEUX)

Le 20^{ème} tournoi a réuni à Perpignan plus d'une centaine d'agents. Les épreuves consistaient en un parcours de tir innovant pour les agents de la branche surveillance ayant réussi les qualifications lors des séances de tir et de tir sportif pour les agents licenciés.

Les organisateurs ont accueilli sur ces épreuves des délégations venues d'Andorre, d'Espagne, et un collègue venu de Guyane soutenu par sa direction.

Le conseiller technique propose que les trois premiers du prochain concours en tir sportif soient invités à participer à la compétition internationale organisée par l'USDMoselle.

TRIATHLON : M. Alexandre CAUDRON

Le troisième championnat national au format sprint (750m de natation, 20km à vélo, 5km à pied) s'est appuyé sur l'organisation du club de Triathlon de Verdun (55). Il a réuni une dizaine de participants dont une majorité de nouveaux triathlètes.

Le parcours historique dessiné au cœur de la ville de Verdun et sur les routes du mémorial de la guerre de 14-18 a vu la victoire de Yann JAOUEN (DR Roissy) et d'Hélène ALARCON (DR Strasbourg).

VOLLEY : M. Raphaël SPILLMANN

Pas d'épreuve cette année. Il évoque sa succession au poste de conseiller technique volley-ball. M. CARON et Mme PFEIFFER le remplaceront à cette fonction.

4°) Présentation du calendrier prévisionnel 2015

Le Secrétaire Général invite les participants à prendre connaissance des différentes manifestations sportives inscrites pour 2015.

AVIRON

Dates	Désignation	Organisation	Nombre d'agents	Budget ASND
30-31 mai	<i>Initiation au surf boat en mer Rassemblement à Hossegor (40)</i>	ASND + ATSCAF Gironde	10	2000 €
Octobre (qualificatif) Novembre (finale)	<i>2 regroupements nationaux à Metz</i>	ASND + USDMOSELLE	6 à 12	2000 €
	<i>Achat de combinaisons (11 pièces)</i>	ASND		540 €

BADMINTON

Dates	Désignation	Organisation	Nombre d'agents	Budget ASND
Avril-mai	<i>2ème Trophée ASND (simples, doubles et mixtes) à Bordeaux</i>	ASND	50	7000 €

CROSS

Date	Désignation	Organisation	Nombre d'agents	Budget ASND
25 juin	<i>23ème cross national + 9ème cross ECSA à Rouen</i>	ASND + ASDRouen	150 (national)	12000 €
14, 15, 16 Mai	<i>Tour du pays de Caux (Normandie) Course en relais et individuel</i>	Club athlétique cauchois	8	2 300 €
31 mai	<i>Manifestation ECSA – 20km de Bruxelles</i>	ECSA	4	750 €
24 mai	<i>Trail de Trélissac (24)</i>	TTD24	30	4500 €

CYCLOSPORT

Dates	Désignation	Organisation	Nombre d'agents	Budget ASND
6, 7 juin	<i>La Granfondo mont Ventoux à Beaumes de Venise étape en ligne (138km) + CLM (21km)</i>	ASND	6 + 2 accompagnateurs	3200 €
12, 13, 14 juillet	<i>La trilogie de la mauriennes : l'Arvan Villard à La Toussuire. 3 étapes de 100 à 130 km</i>			

FOOTBALL

Dates	Désignation	Organisation	Nombre d'agents	Budget ASND
12 au 14 octobre	<i>20ème tournoi national masculin et 13ème féminin à La Sauldre</i>	ASND	180	20 600 €

GOLF

Dates	Désignation	Organisation	Nombre d'agents	Budget ASND
Juin	<i>2ème compétition nationale sur le Golf d'Etretat</i>	ASND	15 à 20	2 000 €
Septembre	<i>Open Golf Forces de sécurité (élection suite à compétition nationale)</i>	DG PN	6	1 200 €

HANDISPORT

Dates	Désignation	Organisation	Nombre d'agents	Budget ASND
A confirmer	<i>Projet en cours (Pyrénées)</i>	ASDADLyon + ASVF + ASND	Non établi	3000 €
Juin	<i>Journée de sensibilisation dans un lycée</i>	ASDADLyon + équipe de France douane	10	200 €

PELOTE BASQUE

Date	Désignation	Organisation	Nombre d'agents	Budget ASND
07 Aout	<i>Tournoi annuel</i>	USDBayonne	20 à 30	1100 €

RUGBY

Date	Désignation	Organisation	Nombre d'agents	Budget ASND
Juin	Tournoi – lieu à déterminer	ASND	Sélection nationale issue du tournoi 2014	5000 €

SENIORS

Date	Désignation	Organisation	Nombre d'agents	Budget ASND
Octobre	21ème trophée des séniors à La Sauldre	ASND	50 (25 équipes)	5 000 €

SKI

Dates	Désignation	Organisation	Nombre d'agents	Budget ASND
22 et 23 janvier	6ème Biathlon - 2ème challenge Emmanuel Claret 74 Les Contamines Montjoie	ASND	140	16 500 €

TENNIS

Dates	Désignation	Organisation	Nombre d'agents	Budget ASND
06 au 08 février	12ème Tournoi national à La Rochelle	ASND	60	15 000 €

TENNIS DE TABLE

Dates	Désignation	Organisation	Nombre d'agents	Budget ASND
25 et 26 avril	1er tournoi ASND (simples, doubles et à handicap) à Caen	ASND	20	3 500 €

TIR

Dates	Désignation	Organisation	Nombre d'agents	Budget ASND
Septembre (3ème semaine)	21ème Concours national au Léman	ASND	90	9 000 €
Octobre	12ème Master de tir de Montpellier	Société de tir de Montpellier	6	1800 €

TRIATHLON

Date	Désignation	Organisation	Nombre d'agents	Budget ASND
28 juin	4ème Championnat de France à Annecy Format Courte distance en individuel et relais	Triathlon club d'Annecy	20	3 760 €

M. L'HERMITTE rappelle, ensuite, les aides financières accordées aux manifestations sportives proposées par les associations régionales. Les représentants de ces AS sont invités à présenter leurs projets.

18 sept	Concours de tir international	USDMoselle	130 + équipes finalistes douanes au concours de tir H/F	3000 €
Printemps	Initiation et consolidation à la pratique de l'aviron	USDMoselle	20	1200 €
11 avril	Course nature	USDMoselle	200	1500 €
mars	Initiation au ski de fond (tir laser)	ASD Haut Rhin	10	250 €
28 mai	Tournoi interbrigade de football à 7	ASCDAR	200-250 16 équipes	1000 €
	Challenge de tir de la Brink's	ASCDAR	30 à 40	500 €
Date non fixée	Tournoi de futsal	ASBDA	12	100 €
octobre	Course des képis	ASDL	450	1500 €

M. CARIOU remercie, à la fois M. L'HERMITTE, pour son rapport et l'ensemble des conseillers techniques et représentants des AS pour leurs interventions.

Il propose à l'assemblée générale de procéder au vote du rapport moral et d'activité présenté par le secrétaire général.

Il est approuvé à l'unanimité.

C°) QUESTIONS DIVERSES

Pierre CARIOU propose d'examiner la question adressée au secrétariat de l'ASND.

M. Stéphane RADOJEWSKI (BSI Narbonne) :

Question: «Proposition de création d'une section motocycliste afin de participer à plusieurs rallyes routiers comptant pour le championnat de France : sollicitation d'une aide financière et matérielle»

Réponse : M. CARIOU précise que pour des raisons budgétaires évoquées lors du deuxième comité directeur, il n'était pas possible d'envisager une aide financière pour

l'année 2015 à cette nouvelle discipline. Par ailleurs la Mutuelle des Sportifs ne couvre pas les sports mécaniques (automobiles ou motocyclistes).

Cependant, il souligne le dynamisme et les excellents résultats sportifs obtenus par des motards douaniers sur des compétitions de niveaux international à l'instar de Mathieu GINES. Il propose donc d'apporter une aide ASND sous la forme de communication (BIC) et de doter les participants en articles de la Boutique ASND.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie l'ensemble des participants à cette assemblée générale pour la qualité des travaux effectués durant cette réunion.

Il lève la séance à 12h30.